

**AGRO RHIN**  
Société par Actions Simplifiée  
5, rue des Prés  
67520 MARLENHEIM

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## AGRO RHIN

Société par Actions Simplifiée  
5, rue des Prés  
67520 MARLENHEIM

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique,

### *Opinion*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AGRO RHIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### *Fondement de l'opinion*

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### • **Ecart d'évaluation et d'acquisition**

Les écarts d'évaluation et d'acquisition font l'objet d'un commentaire concernant leur montant et leur traitement dans la note 5. « Ecart d'évaluation et d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux sur ce point ont consisté à valider les calculs justifiant les montants comptabilisés, leur traitement en matière d'amortissement ou de dépréciation ainsi que la pertinence de l'information fournie dans l'annexe à ce titre.

### • **Stocks**

La note 13. « Stocks » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation des stocks.

Nous nous sommes assurés sur ce point du caractère approprié des méthodes utilisées, de la correcte évaluation et comptabilisation des stocks bruts et des provisions de l'exercice ainsi que de la pertinence des informations fournies dans les notes de l'annexe.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## ***Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Schiltigheim & Strasbourg, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

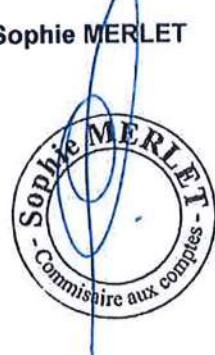
**IN EXTENO STRASBOURG-NORD**

**DMS AUDIT**

Gérard STRASSER



Sophie MERLET



**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

**BILAN CONSOLIDE**

<b>ACTIF</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>8 079 427</b>		<b>8 079 427</b>	<b>7 763 809</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
Immobilisations incorporelles	395 328	266 844	128 484	100 589
Immobilisations corporelles	12 579 658	5 151 426	7 428 232	5 793 688
Immobilisations financières	275 201	0	275 201	245 570
Participations par mise en équivalence				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>13 250 187</b>	<b>5 418 270</b>	<b>7 831 917</b>	<b>6 139 847</b>
Stocks et en-cours	45 048 234	2 472 825	42 575 409	43 317 846
Avances et acomptes sur commandes	1 450 859		1 450 859	437 859
Créances clients et comptes rattachés	18 088 172	517 705	17 570 467	19 886 723
Actifs d'impôts différés	527 875		527 875	485 511
Autres créances	6 600 200		6 600 200	4 218 329
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 487 153		2 487 153	4 216 738
<b>Actif circulant</b>	<b>74 202 493</b>	<b>2 990 530</b>	<b>71 211 963</b>	<b>72 563 006</b>
<b>Compte de régularisation</b>				
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>3 409 358</b>		<b>3 409 358</b>	<b>5 287 394</b>
<b>Total actif</b>	<b>98 941 465</b>	<b>8 408 800</b>	<b>90 532 665</b>	<b>91 754 056</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Capital social ou individuel	12 700 000	6 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves	5 208 920	4 904 530
Résultat groupe	154 002	1 735 143
Provisions réglementées		
<b>Titres en autocontrôle</b>		
<b>Capitaux propres - Parts du groupe</b>	<b>18 062 922</b>	<b>12 839 673</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>802 143</b>	<b>669 478</b>
Emprunts bancaires	10 344 350	7 112 504
Concours bancaires courants	8 622 089	13 475 332
Dettes financières RWZ	9 450 000	8 180 300
Emprunts en crédit-bail	231 229	332 151
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 353 501	2 180 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 279 104	37 016 843
Impôt différé passif	247 559	234 114
Dettes fiscales et sociales	4 612 127	5 228 717
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 527 641	4 484 941
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>71 667 600</b>	<b>78 244 905</b>
<b>Total Passif</b>	<b>90 532 665</b>	<b>91 754 056</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	121 743 405	137 731 353
Production vendue	6 245 219	5 098 810
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>127 988 624</b>	<b>142 830 163</b>
Subventions d'exploitation	63 701	120 414
Reprises sur provisions	2 495 485	2 910 764
Autres produits	20 137	6 001
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 579 323</b>	<b>3 037 179</b>
Achats et variations de stocks	102 955 767	116 727 060
Autres achats et charges externes	7 473 383	7 387 240
Impôts et taxes	533 941	533 408
Charges de personnel	14 008 962	13 489 969
Dotations aux amortissements des immobilisations	667 686	704 917
Dotations aux provisions pour risques et charges	399 229	401 395
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 969 118	2 300 282
Autres charges d'exploitation	210 405	70 130
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>128 218 491</b>	<b>141 614 401</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 349 456</b>	<b>4 252 941</b>
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	7 131	56 378
Charges financières	2 266 716	1 656 886
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 259 585</b>	<b>-1 600 508</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>89 871</b>	<b>2 652 433</b>
Produits exceptionnels	81 409	6 370 424
Charges exceptionnelles	62 156	6 292 917
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>19 253</b>	<b>77 507</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>-44 879</b>	<b>852 028</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>154 003</b>	<b>1 877 912</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Liaison résultat	1	-1
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>154 002</b>	<b>1 877 913</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>154 002</b>	<b>1 735 143</b>
<b>Résultat hors-groupe</b>		<b>142 770</b>
Résultat par action	0,12126	2,79862
Résultat dilué par action	0,12126	2,79862

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

En EUR	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>154 002</b>	<b>1 877 913</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	800 407	839 290
Variation des impôts différés	-28 754	-29 638
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-30 819	-93 127
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>894 836</b>	<b>2 594 438</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Dont stocks	742 437	-17 042 697
Dont créances d'exploitation	1 350 643	-8 573 994
Dont dettes d'exploitation	-6 688 934	18 378 139
Dont Intra-groupe		
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-3 701 018</b>	<b>-4 644 114</b>
Acquisition d'immobilisations	-2 712 110	-3 788 034
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	38 233	3 824 608
Incidence des variations de périmètres		-1 339 876
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 673 877</b>	<b>-1 303 302</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 430 266	-155 000
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-192 249
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	13 349 923	7 982 375
Remboursements d'emprunts	-2 421 104	-6 332 738
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>9 498 553</b>	<b>1 302 388</b>
Incidence des variations de cours des devises		
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>3 123 658</b>	<b>-4 645 028</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>-9 258 594</b>	<b>-4 613 566</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-6 134 936</b>	<b>-9 258 594</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat.

Les informations chiffrées sont exprimées en euros, sauf indications contraires.

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Particularités de l'exercice 2024 hors nouvelles prises de participation ci-dessous :

- AGRO- RHIN : augmentation de capital

L'actionnaire unique a procédé à une augmentation de capital de 6 500 K€ pour porter le capital à 12 700 K€ par émission de 650 000 actions nouvelles.

Ces actions ont été libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles.

- Augmentations de capitales dans les filiales consolidées

AGRO-RHIN a ensuite procédé à des augmentations de capital selon le même procédé dans trois de ses filiales détenues à 100 %.

Ces opérations n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés car l'augmentation de capital était égale à l'augmentation des titres de participation dans la mère.

MANAGER : 3 250 K€ - création de 13 000 actions libérés par créance liquide et exigible.

EURO-BAEHREL : 2 750 K€ - création de 11 000 actions libérés par créance liquide et exigible.

BASSET : 500 K€ - création de 662 actions libérés par créance liquide et exigible, puis diminution de la valeur nominale à 250€ afin de porter le nombre d'actions à 4 400.

Variations de périmètre de l'année 2024 :

- BAEHREL AGRI / EURO-AGRAR

La société BAEHREL AGRI détenue à 100 % a absorbé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 la société EURO-AGRAR également détenue à 100 %, puis a modifiée sa dénomination sociale pour EURO-BAEHREL. S'agissant d'une fusion simplifiée entre deux filiales à 100 % déjà membre du périmètre de consolidation, il n'y a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisitions antérieurs des deux filiales ont simplement été sommés.

- Acquisition d'un nouveau fonds de commerce par BASSET

La société BASSET a acquis en 2024 un fonds de commerce TSM.

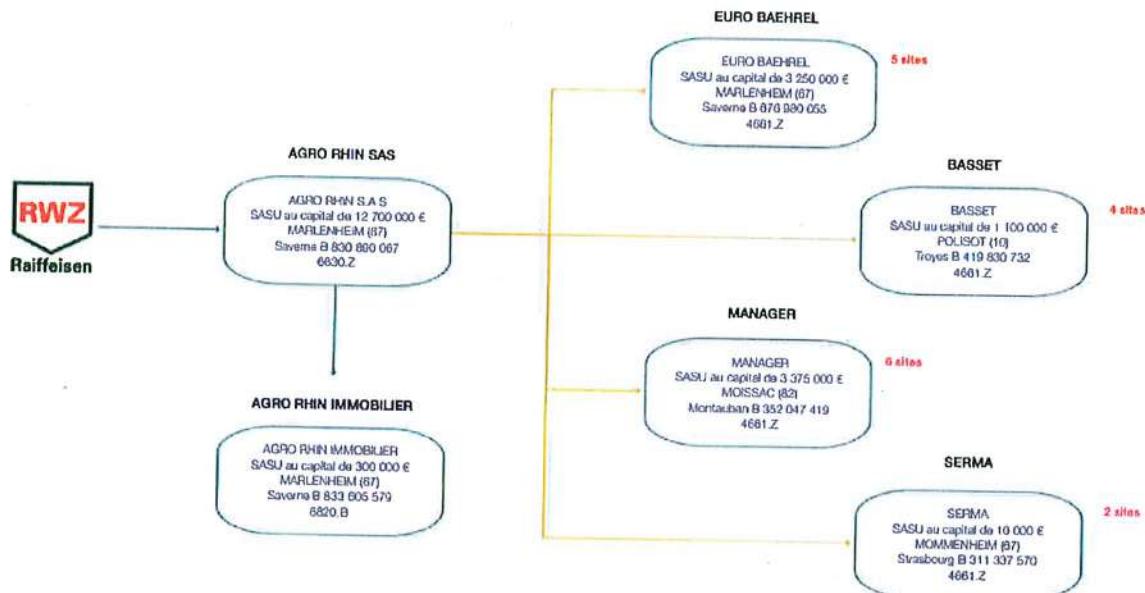
Le prix d'acquisition de ce fonds de commerce a été reclassé en écart d'acquisition.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**

**1. Organigramme du groupe au 31/12/2024**



**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**2. Périmètre de consolidation 2023**

Dénomination sociale et siège	Status Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
AGRO RHIN SAS SAS 5 rue des Prés N° Siret 830890007 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
MANAGER SAS SAS 60 AVENUE DU CHASSELAS N° Siret 352047419 82200 MOISSAC	Pas de changement	100,00	100,00	IG
AGRO RHIN IMMOBILIER SAS SAS 5 rue des prés N° Siret 833605679 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
BAEHREL AGRI SAS SAS 5 rue des Prés 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
EURO AGRAR SAS SAS 38 rue de la Pépinière N° Siret 414016816 67160 WISSEMBOURG	Pas de changement	100,00	100,00	IG
SERMA SAS 8 RUE DES CHENES N° Siret 31133757000058 67670 MOMMENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
CHEVILLARD AGRI SAS 1098 GRAND ROUTE N° Siret 43244143400011 01630 ST JEAN DE GONVILLE	Sortie en cours d'exercice	60,00	60,00	IG
GARNIER SAS SA 1 RUE DE LA PETITE COTE ZA CHAMPS BEGAUD 25270 LEVIER	Sortie en cours d'exercice	100,00	100,00	IG
BASSET SAS SSU 4 RUE DES HERBUES N° Siret 419830732 10110 POLISOT	Entrée en début d'exercice	100,00	100,00	IG

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

**3. Périmètre de consolidation 2024**

Dénomination sociale et siège	Statut Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
AGRO RHIN SAS SAS 5 rue des Prés 67520 MARLENHEIM N° Siret 830890067	Pas de changement	100,00	100,00	IG
MANAGER SAS SAS 60 AVENUE DU CHASSELAS 82200 MOISSAC N° Siret 352047419	Pas de changement	100,00	100,00	IG
AGRO RHIN IMMOBILIER SAS SAS 5 rue des prés 67520 MARLENHEIM N° Siret 833605579	Pas de changement	100,00	100,00	IG
EURO BAEHREL SAS SAS 5 rue des Prés 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
SERMA SAS 8 RUE DES CHENES 67670 MÖMMENHEIM N° Siret 3113375700056	Pas de changement	100,00	100,00	IG
BASSET SAS SSU 4 RUE DES HERBUES 10110 POLISOT N° Siret 410830732	Pas de changement	100,00	100,00	IG

Remarque :

La société EURO AGRAR SAS détenue à 100 % au 31/12/2023, a été absorbée par BAEHREL AGRI SAS au 01/01/2024. Cette dernière a alors changé sa dénomination sociale pour EURO BAEHREL SAS.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

***1. Date d'arrêté des comptes***

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes individuels au 31 décembre.

***2. Règles générales***

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28 et articles L 233-16 O L 233-28), des règlements ANC N° 2015-07 du 23/11/2015, 2016-08 du 2 décembre 2016 et 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices.

***3. Estimations***

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives concernent notamment l'évaluation des dépréciations d'actifs et de provisions.

***4. Opérations internes (« Intercos »)***

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

Les profits dégagés sur les cessions intra-groupe d'immobilisations sont non applicables.

Les dividendes versés à l'intérieur du groupe sont neutralisés.

***5. Écarts d'évaluation et d'acquisition***

❖ **Écarts d'évaluation**

Les écarts d'évaluation représentent la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Le seul écart d'évaluation constaté dans ces comptes concerne l'immeuble de Monferran et a été constaté dans le cadre de l'acquisition de MANAGER.

Terrain & immeubles valorisés à 1 200 K€ soit un écart d'évaluation actuel de 729 K€ brut et 182 K€ d'impôt différé passif.

Actuellement, les comptes ne comprennent pas d'autres écarts d'évaluation à l'exception des retraitements de consolidation ; la totalité des écarts de première consolidation ayant été inscrits en écarts d'acquisition.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

❖ Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre les coûts d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de la juste valeur identifiée à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisitions ont été déterminés en comparant le prix d'acquisition des titres à la quote-part des éléments suivants :

- capitaux propres à la fin de la situation intermédiaire précédent la prise de participation (diminués le cas échéant du dividende distribué durant l'exercice de prise de participation s'il a encore été attribué en totalité aux cessionnaires dans le cadre de l'acte d'acquisition),
- provision indemnité de fin de carrière,
- impôt différé actif correspondant à la provision IFC ci-dessus,
- impôts différé actif sur les décalages temporaires,
- impôts différés actifs sur les déficits fiscaux
- écart d'évaluation net de l'impôt différé passif correspondant

Par ailleurs, le cas échéant, l'écart d'acquisition a été minoré de la totalité des deux éléments suivants :

- dividende encaissé l'exercice de la prise de participation, car pris en compte pour déterminer le prix des titres acquis.
- montant de l'écart d'acquisition et du cumul des amortissements pratiqués sur ce-dernier à la clôture de l'exercice précédent, dans le cas d'un nouvel écart d'acquisition suite à une augmentation de la participation.

Les plus-values internes sur les cessions de fonds de commerce sont le cas échéant éliminées.

Les fonds de commerce figurant à l'actif des bilans des sociétés du groupe ne constituant pas des actifs identifiables sont assimilables à des écarts d'acquisition ; ils font ainsi l'objet des retraitements suivants dans les comptes consolidés :

- présentation dans l'actif Incorporel
- test de dépréciation selon une méthode homogène à celle des écarts d'acquisition.

Les Fonds de Commerce reclassés en écart d'acquisition ont augmentés de 314 K€ du fait du fonds de commerce TSM acquis en 2024 par BASSET SAS.

Le montant global des écarts d'acquisition passe ainsi de 7 763 809 à 8 079 427 €.

❖ Amortissement – Dépréciation

Compte tenu du règlement ANC n°2015-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, l'amortissement des écarts d'acquisition n'est plus constaté.

La société pratique un test de dépréciation par entité juridique consolidée selon la méthode de valorisation de l'institut des commissaires aux comptes allemand (IDW).

Ce test ne s'applique qu'à compter du deuxième exercice d'appartenance au groupe de la filiale.  
La réalisation de ce test de dépréciation n'a pas entraîné la constatation de provision.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

***6. Tableau des flux de trésorerie***

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

\* les flux d'exploitation comprennent :

- la somme du résultat d'exploitation des sociétés intégrées, ajustée du résultat exceptionnel et de l'impôt des sociétés payé et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises ;
- les variations du besoin en fonds de roulement, sont présentées y compris l'effet des changements de périmètre.

\* les flux d'investissements comprennent :

- les acquisitions d'immobilisation
- la valeur des titres de participation corrigée des frais d'acquisition nets de fiscalité différée et diminués de la trésorerie d'ouverture des sociétés respectives.

\* les flux de financements regroupent les opérations de financement du groupe.

\* les disponibilités et quasi-disponibilités nettes sont définies comme étant le montant des postes du bilan « Disponibilités », et « Valeurs mobilières de placement », diminué des postes « Banques créditrices ».

***7. Fiscalité différée***

Les impôts différés résultent notamment des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (non significatifs), des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est entériné par un texte de loi.

Les créances d'impôt différé résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable et dans un délai raisonnable.

Ainsi, la possibilité de traduire dans les comptes consolidés une créance d'impôt reste limitée par les recommandations édictées par le règlement 99-02.

***8. Crédit-bail***

Les acquisitions significatives d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur coût de revient d'origine et amortis suivant le plan d'amortissement des immobilisations corporelles de même nature (application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06).

La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée au passif.

Les financements en cours au 31/12/2020 avaient été jugés d'une importance non significative et n'avaient, de ce fait, pas été retraités.

En application du règlement ANC 2020-01, il a été procédé pour la première fois en 2021 au retraitement des contrats de leasing en cours au 31/12/2021.

L'impact de ce premier retraitement des leasing antérieurs sur les réserves a été non significatif.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

***9. Frais de recherche et développement***

De par son activité, notre groupe n'a pas engagé de dépenses R&D.

***10. Autres immobilisations incorporelles***

Elles comprennent des logiciels et des licences informatiques : ces éléments sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Pour les écarts d'acquisition et les fonds de commerce et malis de Tup (transmission universelle du patrimoine) se référer au point 5 ci-avant.

***11. Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais financiers intercalaires.

Elles sont reprises pour les montants figurant dans les comptes sociaux des sociétés intégrées (à l'exception de l'écart d'acquisition sur l'immeuble Monferran évoqué ci-avant).

Les amortissements économiques sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation probables. Ils sont calculés sur la valeur des immobilisations ramenée au coût historique. Les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation anticipée.

***12. Immobilisations financières***

Ce poste comprend pour l'essentiel des dépôts et cautionnements.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des immobilisations financières à leur valeur d'usage.

***13. Stocks***

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks est calculée par différence entre les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation.

Au 31/12/2024, le montant des stocks ainsi valorisés s'élève à 45 048 234 € brut et 2 472 825 € de provisions à la fois sur les matériels (notamment d'occasion) ainsi que sur les pièces de recharge.

***14. Clients et autres créances***

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant des dépréciations destinées à les ramener à leur valeur actuelle. Une dépréciation est enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement lié à un retard de règlement ou un litige sur la prestation fournie.  
Au 31/12/2024, une provision d'un montant de 517 705 € a ainsi été constituée.

A compter des exercices ouverts le 01/01/2024, le groupe applique une provision forfaitaire sur les créances clients. Selon la norme du groupe, le taux de la provision pour dépréciation s'élève à 0.60% des créances hors groupe et hors dépréciations pour clients douteux déjà constituées.  
La provision forfaitaire s'est élevée à 71 024€.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

***15. Frais d'émission des emprunts***

Pas de frais d'émission d'emprunts répartis sur la durée de l'emprunt.

***16. Valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières sont valorisées à leur valeur historique.

Un test de valorisation basé sur la valeur de réalisation des valeurs mobilières est réalisé et au besoin une provision pour dépréciation est constituée.

***17. Provisions pour risques et charges***

Elles comprennent :

- Les provisions pour litiges,
- Les provisions pour risques,
- Les provisions pour indemnités de fin de carrière,
- Les écarts d'acquisition négatifs.
- Les impôts différés passifs

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques et charges ne font l'objet d'aucun retraitement spécifique dans les comptes consolidés mise à part l'inscription de la provision pour indemnité de fin de carrière quand elle n'a pas été comptabilisée dans les comptes sociaux ainsi que les impôts différés passifs. Conformément à l'article 212-3 du Règlement 00-06 du CRC, les provisions pour risques et charges correspondent à des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

(Confère faits caractéristiques de l'exercice pour l'évolution sur les provisions IFC)

Pas d'écart d'acquisition négatif au 31/12/2024.

***18. Engagements de retraite et assimilés***

Sur les sociétés du groupe, le montant des engagements de retraite a été calculé suivant la méthode « rétrospective ».

Les engagements de retraite sont calculés selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : TG 05
- Taux d'actualisation : 3,40 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2 %
- Taux de rotation : propre à chaque société
- Âge de départ à la retraite : 65 ans

L'engagement total calculé au 31/12/2024 se monte à 545 276 € qui diminué des 171 941 € couvert par des fonds externalisés a donné lieu à une provision de 373 335 €.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**19. Impôts sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés correspond à l'impôt exigible, sous déduction éventuelle des impôts afférents aux reports en arrière des déficits et crédits recherche et crédit d'impôt mécénat.

L'impôt différé est calculé société par société, en prenant en compte les retraitements de consolidation et les différences temporaires.

Le taux d'impôt différé retenu au 31/12/2024 est resté fixé à 25,00 %.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE**

**1. Écarts d'acquisition & amortissement des Fonds de Commerce**

Sociétés	Méthode consolidat.	Valeur d'origine				Amortissements			Valeur nette 31/12/2024
		Antérieur.	Var périod.	Cessions	31/12/2024	Antérieur.	Var périod.	Dotat.	
<b>Ecart d'acquisition positif</b>									
MANAGER SAS	IG	1054 475			1054 475				1054 475
Acquisition titres 12/2017	IG	0			0				0
AGRO RHIN IMMOBILIER SASU	IG								
Sté créée par AGRO RHIN 11/2017									
BAEHREL AGRISAS	IG	317 063	221 1335		252 8396				252 8396
Acquisition titres 09/2019									
<i>2024 rajout ec acqu EURO AGRAR</i>									
EURO AGRAR SAS	IG	221 1335	-221 1335		0				0
Acquisition titres 09/2019	IG	2179 048			2179 048				2179 048
SERMA SAS 05/20	IG								
Acquisition titres 05/2020									
CHEVILLARD AGRISAS	IG	0		0	0				0
Acquisition titres 08/2020									
GARMER SAS	IG	0		0	0				0
Acquisition titres									
BASSET SAS	IG	1436 450	1177		1437 627				1437 627
Acquisition titres									
<b>Sous-total Ecart Acquisition</b>		<b>7 190 370</b>	<b>1 177</b>	<b>0</b>	<b>7 199 547</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 199 547</b>
<b>Fonds de commerce et malis TUP</b>									
MANAGER	IG								
FDC Reveloise 01/19	IG	517 092			517 092				517 092
FDC Beauvais 01/19	IG	27 000			27 000				27 000
AGRO RHINIMMOBILIER	IG								
Néant									
BAEHREL AGRISAS	IG								
Fonds de commerce									
EURO AGRARSAS	IG	18 295			18 295				18 295
Néant									
SERMA SAS 05/20	IG	3 049			3 049				3 049
Fonds de commerce									
CHEVILLARD AGRISAS	IG	0		0	0				0
Fonds de commerce									
GARMER SAS	IG								
Fonds de commerce									
Fonds de commerce									
BASSET SAS	IG	0	314 442		314 442				314 442
Acquisition TSM en 2024									
<b>Sous-total FDC</b>		<b>565 436</b>	<b>314 442</b>	<b>0</b>	<b>879 878</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>879 878</b>
<b>Total EA + Fonds de commerce</b>		<b>7 763 806</b>	<b>315 619</b>	<b>0</b>	<b>8 079 425</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 079 425</b>
MANAGER SAS	IG	1598 567	0	0	1598 567	0	0	0	1598 567
AGRO RHIN IMMOBILIER SASU	IG	0	0	0	0	0	0	0	0
BAEHREL AGRISAS	IG	335 358	221 1335	0	2546 693	0	0	0	2546 693
EURO AGRAR SAS	IG	2 211 335	-221 1335	0	0	0	0	0	0
SERMA SAS 05/20	IG	2 182 097	0	0	2 182 097	0	0	0	2 182 097
CHEVILLARD AGRISAS	IG	0	0	0	0	0	0	0	0
GARMER SAS	IG	0	0	0	0	0	0	0	0
BASSET SAS	IG	1436 450	315 619	0	1752 069	0	0	0	1752 069
		<b>7 763 806</b>	<b>315 619</b>	<b>0</b>	<b>8 079 425</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 079 425</b>

Pas d'écart d'acquisition négatif au 31/12/2024.

Aucune dépréciation n'a été jugée nécessaire sur la base des tests de dépréciations réalisés au 31/12/2024.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**2. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

Actifs Immobilisés	A l'ouverture	Variation périmètre	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	326 841	0	78 268	-9 780	395 329
Immobilisations corporelles	10 396 560	0	2 309 875	-126 781	12 579 654
Immobilisations financières	245 568	0	79 156	-49 520	275 204
<i>dont leasing</i>	<i>602 080</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-6 741</i>	<i>595 339</i>

Le détail des amortissements est le suivant :

Amortissements	A l'ouverture	Variation périmètre	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	226 247	0	45 672	-5 079	266 840
Immobilisations corporelles	4 602 874	0	622 066	-73 510	5 151 430
<i>dont leasing</i>	<i>266 508</i>	<i>0</i>	<i>103 740</i>	<i>-6 741</i>	<i>363 507</i>

Amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

	Durée d'amortissement
Concessions , logiciels et brevets	5 ans
Agencement des terrains	50 ans
Constructions	10 à 50 ans
Agencements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Installat° générales et agcts divers	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

**3. Immobilisations financières**

Elles concernent essentiellement des dépôts et cautionnement versés au titre des locaux.

**4. Titres mis en équivalence**

Aucune société ne fait l'objet d'une mise en équivalence.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**5. Stocks**

Stock	31/12/2024	31/12/2023
Stock	45 048 234	45 403 001
Dépréciation	2 472 825	2 085 155
<b>Stock net</b>	<b>42 575 409</b>	<b>43 317 846</b>

**6. Clients et comptes rattachés**

	31/12/2024		
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Créances clients	18 088 172	17 433 864	654 308
Dépréciation	-517 705		-517 705
<b>Total créances clients nettes</b>	<b>17 570 467</b>	<b>17 433 864</b>	<b>136 603</b>

**7. Autres créances**

	31/12/2024		
	Total	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Créances sociales	48 059	48 059	
Créances fiscales dont impôts différés actifs	1 905 700	1 377 825	527 875
Autres créances	5 174 316	5 174 316	
<b>Total autres créances</b>	<b>7 128 075</b>	<b>6 600 200</b>	<b>527 875</b>
Charges constatées d'avance	3 409 358	3 409 358	
<b>Total créances</b>	<b>10 537 433</b>	<b>10 009 558</b>	<b>527 875</b>

**8. Impôts différés actifs**

Les impôts différés actifs nets s'analysent comme suit :

Ventilation des impôts différés par nature	31/12/2024	31/12/2023
IDA sur déficits fiscaux	159 233	159 233
IDA sur décalage temporaires	42 985	23 285
IDA sur neutralisation PV sur cession interco	199 085	199 085
IDA sur provision indemnités de retraite	93 333	71 131
IDA sur retraitements des leasing	461	0
IDA sur frais acquit titres	32 777	32 777
<b>Total impôts différés actifs nets</b>	<b>527 874</b>	<b>485 511</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**9. Charges constatées d'avance**

Toutes les charges constatées d'avance sont liées principalement à l'exploitation et correspondent à des frais généraux et des marchandises facturées non livrées.

**10. Frais émission emprunts**

Pas de frais d'émission d'emprunt faisant l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt au 31/12/2024.

**11. Valeurs mobilières de placements**

Les valeurs mobilières sont principalement constituées de comptes à terme.

**12. Capital et prime d'apport du Groupe**

	Nombre d'actions	Capital	Prime d'apport
<b>Capital et prime d'apport au 01/01/2024</b>	<b>620 000</b>	<b>6 200 000</b>	
Augmentation de capital	650 000	6 500 000	
Réduction de capital			
Variation de périmètre			
Affectation du résultat			
Distribution			
Résultat			
<b>Capital et prime d'apport au 31/12/2024</b>	<b>1 270 000</b>	<b>12 700 000</b>	

**13. Réserves groupe et minoritaires**

Groupe	Capital	Prime d'apport	Réserves	Résultat	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2024</b>	<b>6 200 000</b>	0	<b>4 904 530</b>	<b>1 735 143</b>	<b>12 839 673</b>
Augmentation de capital	6 500 000				6 500 000
Correction à nouveaux			-488		-488
Entrée de périmètre			214 433		214 433
Sortie de périmètre			-214 433		-214 433
Variation de périmètre					0
Affectation de résultat			1 735 143	-1 735 143	0
Distribution			-1 430 266		-1 430 266
Résultat				154 002	154 002
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	<b>12 700 000</b>	0	<b>5 208 919</b>	<b>154 002</b>	<b>18 062 921</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

Minoritaires	Réserves	Résultat	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2024</b>	0	0	0
Correction à nouveaux			0
Sortie de périmètre			0
Fusion entre filiales du groupe			0
Affection du résultat			0
Distribution			0
Résultat			0
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	0	0	0

**14. Autres fonds propres**

Néant au 31/12/2024

**15. Provisions pour risques, charges et dépréciations hors titres**

Les provisions évoluent comme suit :

Nature des provisions	A l'ouverture	Variation périmètre	Dotations	Reprises	A la clôture
Dépréciations stocks	2 085 155	0	1 735 520	-1 347 850	2 472 825
Dépréciations créances clients	427 141	0	233 593	-143 030	517 704
Provisions pour risques	228 360	0	190 470	-184 600	234 230
Provisions litiges	174 013	0	77 078	-56 510	194 581
Provision indemnité fin de carrière	267 104	0	148 499	-42 268	373 335
Ecart d'acquisition négatifs					0
<b>Total</b>	<b>3 181 773</b>	<b>0</b>	<b>2 385 160</b>	<b>-1 774 258</b>	<b>3 792 675</b>

**16. Emprunts et dettes financières**

Les dettes financières s'analysent comme suit :

	31/12/2024			
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts	9 893 349	3 380 072	3 507 552	3 005 725
Crédits-baux	231 229	99 563	131 666	0
Découverts bancaires	8 622 089	8 622 089		
Autres dettes financ.	9 901 000	1 000	9 900 000	0
<b>Total</b>	<b>28 647 667</b>	<b>12 102 724</b>	<b>13 539 218</b>	<b>3 005 725</b>

Autres dettes financières : prêts obtenus de la société mère étrangère.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

**17. Dettes fiscales et sociales et autres dettes**

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

	31/12/2024		
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Dettes fournisseurs	32 279 104	32 279 104	
Dettes sociales	3 217 683	3 217 683	
Dettes fiscales	1 394 444	1 394 444	
Impôt différé passif	247 559	0	247 559
Fournisseurs immobilisations	0	0	
Autres dettes	3 527 641	3 527 641	
<b>Total</b>	<b>40 666 431</b>	<b>40 418 872</b>	<b>247 559</b>

**18. Produits constatées d'avance**

Il s'agissait de la neutralisation de chiffre d'affaires facturé d'avance. Néant à fin 2024.

**19. Liste des produits à recevoir et des charges à payer au 31/12/2024**

Produits à recevoir	
Clients factures à établir	1 710 081
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 238 371
Organismes sociaux prod à recevoir	43 340
Etat produits à recevoir	18 805
Divers produits à recevoir	17 162
Intérêts courus à recevoir	0
	<b>5 027 759</b>

Charges à payer	
Intérêts courus sur emprunts	9 794
Agios bancaires courus	63 022
Fournisseurs factures non parvenues	6 335 152
Personnel provision Congés Payés	1 173 976
Personnel autres charges à payer	610 764
Personnel prov pour participation	65 000
Provision ch soc congés à payer	471 790
Provision ch soc autres fap personnel	260 805
Etat Charges à payer	251 654
Clients RRR à accorder	20 400
Divers charges à payer	0
	<b>9 262 357</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

**1. Chiffre d'affaires**

La contribution des différentes entités au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

CA périmètre	31/12/2024	31/12/2023
AGRO RHIN		
MANAGER	57 215 082	64 957 307
AGRO RHIN IMMOBILIER		
EURO BAEHREL	30 925 431	11 765 579
EURO AGRAR		19 955 937
SERMA	16 844 684	18 011 871
CHEVILLARD AGRI		11 295 737
GARNIER		8 356 899
BASSET	23 003 427	8 486 833
<b>Total</b>	<b>127 988 624</b>	<b>142 830 163</b>

**2. Charges de personnel**

L'effectif moyen de l'ensemble des sociétés consolidées s'élève à 202 personnes.

**3. Résultat financier**

Le résultat financier se compose principalement des charges d'intérêts sur emprunts.

**4. Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel	Produits	Charges
Pénalités	0	470
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	36 008	5 807
Autres charges produits exceptionnels	45 401	55 879
Dotations et reprises exceptionnelles	0	0
<b>Total</b>	<b>81 409</b>	<b>62 156</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

**5. Impôt sur les sociétés**

PREUVE DE L'IMPÔT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	154 002
Résultat des sociétés mises en équivalence	
<b>Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées</b>	<b>154 002</b>
Impôt exigible comptabilisé	-16 125
Impôts sur les plus-values	
Impôts non assis sur le résultat	
Impôt différé comptabilisé	-28 753
Impôt différé distribution	
<b>Impôt réel</b>	<b>-44 878</b>
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	-1
<b>Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>109 123</b>
<b>IMPOT THEORIQUE ENTITE</b>	<b>27 281</b>
<b>ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL</b>	<b>-72 159</b>
<b>ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE</b>	
<b>IMPOT THEORIQUE GROUPE</b>	<b>27 281</b>
<b>ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL</b>	<b>-72 159</b>
<b>JUSTIFICATION DE L'ECART</b>	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-448 086
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	32 979
<b>Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt</b>	<b>-415 107</b>
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-59 518
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecart temporaire	
Déficit exercice non activé	
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	4 012
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Résultat et corrections intégration fiscale	398 453
<b>Justification de l'écart lié aux bases fiscales</b>	<b>342 947</b>
<b>JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL</b>	<b>-72 160</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

Charge d'impôt	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	-16 125	881 666
Charge (crédit) d'impôt différé	-28 753	-29 638
<b>Total</b>	<b>-44 878</b>	<b>852 028</b>

**AUTRES INFORMATIONS**

1. *Engagements donnés / reçus*

Engagements donnés	
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Scherwiller	500 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Peyrole	400 000
Privilège de prêteur de deniers ARI sur Monferran	1 200 000
Hypothèque légale ARI sur dossier Sillery	1 500 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Sillery	112 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Carcassone	1 275 000
Privilège de prêteur ARI sur dossier Carcassone	825 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Moissac	350 000
Privilège de prêteur ARI sur dossier Moissac	550 000
Ftc (facilité de tréso com) Crédit Agricole au profit de Basset	500 000
Ftc (facilité de tréso com) Banque Populaire au profit de Basset	750 000
Restitution acpte sur marché privé (12 mois) Crédit Agricole pour Basset	800 000
Cautionnement Basset - CRCA Champagne pour emprunt	491 529
Cautionnement Basset - CRCA Champagne pour emprunt	1 044 000
Cautionnement Basset - CRCA Champagne pour crédit fournisseur HUSQVARNE	50 000
	<b>10 347 529</b>

Engagements reçus	
RWZ - caution solidaire au profit banque LBBW	13 650 000
RWZ caution auprès AGCO Finance	6 500 000
RWZ caution solidaire LBBW (acquisition Basset)	3 250 000
RWZ lettre d'intention avec engagement de substitution Peyrolles	400 000
RWZ lettre d'intention avec engagement de substitution Monferran	1 200 000
	<b>25 000 000</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**2. Rémunération des dirigeants**

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par les dirigeants n'est pas communiqué pour des raisons de confidentialité.

**3. Événements post-clôture affectant la structure du Groupe**

Aucun évènement post-clôture affectant la structure du Groupe n'a été identifié.

**4. Honoraires Commissaires aux Comptes**

Le montant des honoraires des commissaires pour l'ensemble du groupe s'élève à 123 097 € au titre de la certification des comptes.

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

**BILAN CONSOLIDE**

<b>ACTIF</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>8 079 427</b>		<b>8 079 427</b>	<b>7 763 809</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
Immobilisations incorporelles	395 328	266 844	128 484	100 589
Immobilisations corporelles	12 579 658	5 151 426	7 428 232	5 793 688
Immobilisations financières	275 201	0	275 201	245 570
Participations par mise en équivalence				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>13 250 187</b>	<b>5 418 270</b>	<b>7 831 917</b>	<b>6 139 847</b>
Stocks et en-cours	45 048 234	2 472 825	42 575 409	43 317 846
Avances et acomptes sur commandes	1 450 859		1 450 859	437 859
Créances clients et comptes rattachés	18 088 172	517 705	17 570 467	19 886 723
Actifs d'impôts différés	527 875		527 875	485 511
Autres créances	6 600 200		6 600 200	4 218 329
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 487 153		2 487 153	4 216 738
<b>Actif circulant</b>	<b>74 202 493</b>	<b>2 990 530</b>	<b>71 211 963</b>	<b>72 563 006</b>
<b>Compte de régularisation</b>				
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>3 409 358</b>		<b>3 409 358</b>	<b>5 287 394</b>
<b>Total actif</b>	<b>98 941 465</b>	<b>8 408 800</b>	<b>90 532 665</b>	<b>91 754 056</b>

<b>PASSIF</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Capital social ou individuel		12 700 000	6 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		5 208 920	4 904 530
Résultat groupe		154 002	1 735 143
Provisions réglementées			
<b>Titres en autocontrôle</b>			
<b>Capitaux propres - Parts du groupe</b>		<b>18 062 922</b>	<b>12 839 673</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>802 143</b>	<b>669 478</b>
Emprunts bancaires		10 344 350	7 112 504
Concours bancaires courants		8 622 089	13 475 332
Dettes financières RWZ		9 450 000	8 180 300
Emprunts en crédit-bail		231 229	332 151
Avances et acomptes reçus sur commandes		2 353 501	2 180 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 279 104	37 016 843
Impôt différé passif		247 559	234 114
Dettes fiscales et sociales		4 612 127	5 228 717
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 527 641	4 484 941
Produits constatés d'avance			
<b>Dettes</b>		<b>71 667 600</b>	<b>78 244 905</b>
<b>Total Passif</b>		<b>90 532 665</b>	<b>91 754 056</b>

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Ventes de marchandises	121 743 405	137 731 353
Production vendue	6 245 219	5 098 810
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>127 988 624</b>	<b>142 830 163</b>
Subventions d'exploitation	63 701	120 414
Reprises sur provisions	2 495 485	2 910 764
Autres produits	20 137	6 001
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 579 323</b>	<b>3 037 179</b>
Achats et variations de stocks	102 955 767	116 727 060
Autres achats et charges externes	7 473 383	7 387 240
Impôts et taxes	533 941	533 408
Charges de personnel	14 008 962	13 489 969
Dotations aux amortissements des immobilisations	667 686	704 917
Dotations aux provisions pour risques et charges	399 229	401 395
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 969 118	2 300 282
Autres charges d'exploitation	210 405	70 130
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>128 218 491</b>	<b>141 614 401</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 349 456</b>	<b>4 252 941</b>
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	7 131	56 378
Charges financières	2 266 716	1 656 886
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 259 585</b>	<b>-1 600 508</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>89 871</b>	<b>2 652 433</b>
Produits exceptionnels	81 409	6 370 424
Charges exceptionnelles	62 156	6 292 917
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>19 253</b>	<b>77 507</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>-44 879</b>	<b>852 028</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>154 003</b>	<b>1 877 912</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Liaison résultat	1	-1
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>154 002</b>	<b>1 877 913</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>154 002</b>	<b>1 735 143</b>
<b>Résultat hors-groupe</b>		<b>142 770</b>
Résultat par action	0,12126	2,79862
Résultat dilué par action	0,12126	2,79862

**GROUPE AGRO RHIN**  
**Comptes consolidés au 31/12/2024**

---

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat.

Les informations chiffrées sont exprimées en euros, sauf indications contraires.

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Particularités de l'exercice 2024 hors nouvelles prises de participation ci-dessous :

- AGRO- RHIN : augmentation de capital

L'actionnaire unique a procédé à une augmentation de capital de 6 500 K€ pour porter le capital à 12 700 K€ par émission de 650 000 actions nouvelles.

Ces actions ont été libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles.

- Augmentations de capitales dans les filiales consolidées

AGRO-RHIN a ensuite procédé à des augmentations de capital selon le même procédé dans trois de ses filiales détenues à 100 %.

Ces opérations n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés car l'augmentation de capital était égale à l'augmentation des titres de participation dans la mère.

MANAGER : 3 250 K€ - création de 13 000 actions libérés par créance liquide et exigible.

EURO-BAEHREL : 2 750 K€ - création de 11 000 actions libérés par créance liquide et exigible.

BASSET : 500 K€ - création de 662 actions libérés par créance liquide et exigible, puis diminution de la valeur nominale à 250€ afin de porter le nombre d'actions à 4 400.

Variations de périmètre de l'année 2024 :

- BAEHREL AGRI / EURO-AGRAR

La société BAEHREL AGRI détenue à 100 % a absorbé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 la société EURO-AGRAR également détenue à 100 %, puis a modifiée sa dénomination sociale pour EURO-BAEHREL. S'agissant d'une fusion simplifiée entre deux filiales à 100 % déjà membre du périmètre de consolidation, il n'y a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisitions antérieurs des deux filiales ont simplement été sommés.

- Acquisition d'un nouveau fonds de commerce par BASSET

La société BASSET a acquis en 2024 un fonds de commerce TSM.

Le prix d'acquisition de ce fonds de commerce a été reclassé en écart d'acquisition.